

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
Ecole d'été Digit-CrEAT
28 juin au 9 juillet 2021

1. DONNEES PERSONNELLES

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Nationalité	
F/M	
Numéro de passeport	
Adresse personnelle	
Email	
Numéro de portable	

2. PARCOURS UNIVERSITAIRE

Université Dans laquelle vous êtes actuellement inscrit	
Diplôme <ul style="list-style-type: none"> • Master / Doctorat • En éducation/Sciences/Arts... 	
Nom de votre programme d'étude	
Nombre de semestres achevés	
Sujets étudiés	
Compétences et niveau d'anglais Condition préalable à la participation.	A1-A2 <input type="checkbox"/> B1-B2 <input type="checkbox"/> C1-C2 <input type="checkbox"/> Langue maternelle <input type="checkbox"/>

3. CANDIDATURE

<p>Merci d'envoyer ces 5 documents par email à l'adresse suivante adef-digitcreaat@univ-amu.fr. Toute candidature incomplète sera rejetée.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le formulaire de candidature 2. Votre attestation d'inscription à l'université 3. Un CV à jour au format PDF 4. Une lettre de motivation au format PDF 5. Un dossier présentant vos activités en termes de création : <ul style="list-style-type: none"> • Communications : oral ou poster • Publications écrites : articles, chapitres d'ouvrage, ... • Stages et expériences professionnelles
<p>8 bourses d'excellence exonérant des frais d'inscription seront attribuées sur la base d'une demande motivée et après examen des candidatures.</p> <p>Souhaitez-vous en faire la demande ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, veuillez motiver votre demande (max 5 ligne) ?</p>	

4. PROCEDURE : ACCEPTATION ET CONFIRMATION

Lettre d'acceptation	Les candidats retenus seront informés de leur sélection en mars 2021.
Confirmation de participation	Confirmez votre participation en transférant les frais d'inscription.

5. TERMES ET CONDITIONS

La date limite pour soumettre votre candidature à l'école d'été Digit-CrEAT est le 18 janvier 2021.

Les frais d'inscription correspondent à un montant de 350 € pour les étudiants extérieurs à AMU et couvrent les cours, les activités sociales et culturelles, l'hébergement en résidence universitaire, ainsi que les déjeuners (sauf samedi et dimanche) et 2 dîners conviviaux. Les frais de déplacement, les petits déjeuners et dîners restent à la charge des participants (des cuisines collectives sont à leur disposition dans les résidences universitaires).

Pour les étudiants AMU, les frais correspondent à un montant de 110 € et couvrent les cours, les activités sociales et culturelles, ainsi que les déjeuners (sauf samedi et dimanche) et 2 dîners conviviaux. Les frais de déplacement, les petits déjeuners et dîners restent à la charge des participants.

Les frais d'inscription n'incluent aucune couverture d'assurance en cas de maladie, d'accident, de dommages corporels ou matériels. Les participants doivent fournir leur propre assurance maladie, accident et responsabilité civile.

Les participants ne seront pas inscrits comme étudiants à Aix-Marseille Université.

6. DATE ET SIGNATURE

Je souhaite participer à l'école d'été Digit-CrEAT et j'accepte les termes et conditions mentionnés ci-dessus.

Date, Signature

Pour toute question, veuillez contacter : adef-digitcreaat@univ-amu.fr